

## **Intervention d'Annick GIRARDIN**

### **Questions au Gouvernement – Mercredi 25 mars 2009**

Monsieur le Premier Ministre,

Ma question porte sur la défense des droits de la France dans l'Atlantique Nord.

Ces dernières semaines, la population de notre Archipel s'est rassemblée derrière un Collectif et aux côtés de ses élus, afin de lancer un appel clair à votre Gouvernement, pour que celui-ci défende ses droits légitimes et avérés dans notre région et dépose avant le 13 mai prochain, une lettre d'intention revendiquant le plateau continental étendu de Saint-Pierre-et-Miquelon, devant la Commission compétente de l'ONU.

Cet appel est aussi celui de la Commission des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale, dont le Président M. Axel PONIATOWSKI, vous a saisi des conclusions du rapport que j'ai rédigé avec mon collègue Louis GUÉDON.

C'est également le voeu de la Commission des Affaires étrangères du Sénat et de nombreux autres parlementaires et personnalités, de droite comme de gauche, qui nous ont manifesté leur soutien.

Le rapport de l'Assemblée nationale a démontré que les arguments juridiques et politiques pour appuyer notre demande sont fondés et que les enjeux économiques sont réels pour l'Archipel et pour notre pays.

Il est donc impératif que le Gouvernement affiche dès aujourd'hui sa volonté ferme de mener ce dossier jusqu'au bout.

Notre logique a toujours été celle de la négociation avec le Canada, mais avec un préalable : le dépôt de cette lettre d'intention.

Elle est la clef pour entamer les discussions et défendre dans de bonnes conditions notre souhait de mettre en place une véritable cogestion de la zone revendiquée, seule solution viable, tant nos intérêts sont liés à ceux du Canada dans la région.

A l'heure où le Président de la République affiche la volonté de doter les Outre-mers des moyens de leur développement, il est fondamental d'aborder avec détermination les négociations qui permettront à Saint-Pierre-et-Miquelon de trouver sa place dans son environnement économique régional.

Monsieur le Premier Ministre, ma question est double :

- Votre gouvernement saura-t-il faire preuve du courage et du discernement qui ont cruellement manqué à vos prédécesseurs sur ce dossier depuis 1992 ?

- Êtes-vous aujourd'hui en mesure de nous affirmer clairement votre volonté de déposer cette lettre d'intention auprès de l'ONU, pour défendre les intérêts de la France en Amérique du Nord ?